

# Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 à 18 h 40

Président de séance : Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire

Présents : Mmes ARSAC Pascale — PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien -  
COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Quorum : le quorum de 6 est atteint

Ordre du jour de la séance :

- Réactualisation de la demande de subvention DETR pour l'aménagement de la traverse du village et des espaces publics pour 2023.

Délibération adoptée : 45-2022

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal du 03 novembre 2022.

## **Réactualisation de la demande de subvention DETR pour l'aménagement de la traverse du village et des espaces publics pour 2023** **DM n° 45-2022**

Vu la délibération n° 27-2021 du 14 octobre 2021 et la demande des services de l'Etat, nous procédons à la réactualisation de cette délibération pour 2023.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il sollicite l'Etat pour l'aménagement de la traverse du village et des espaces publics pour un montant de 825 244,78 € HT (maîtrise d'œuvre comprise) soit 990 293,74 € TTC au titre de la DETR.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, adopte le programme de l'opération, et sollicite l'aide financière des partenaires financiers et notamment l'aide de l'Etat au titre de la DETR, en s'engageant à prendre son autofinancement de la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées.

Teneur des discussions : vu l'exposé de M. Le Maire, aucune question n'est posée

Scrutin particulier O/N : Non – Vote à mains levées

VOTANTS : 10/10

### **Questions diverses** :

Colis de Noël 2022 :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la remise des colis à 15 h 00. La mise en place se fera à 14 h 00.

Pose des guirlandes : La pose se déroulera le samedi 10 décembre 2022 à 8 h 30.

Voirie : Florian BRACHET, responsable de la voirie, informe le Conseil Municipal qu'il a fait le tour de la commune avec l'entreprise SO RO DI afin de prévoir les travaux à faire sur la commune.

Lave-vaisselle salle des fêtes : Madame RENARD indique au Conseil Municipal que lors des dernières locations, il lui a été fait part des problèmes de fonctionnement du lave-vaisselle. Après avoir contacté plusieurs entreprises, ECOTEL a envoyé le 30 novembre 2022 un technicien. Ce dernier a démonté la machine : la carte mémoire et le distributeur de produits ne fonctionnent plus. Un devis de réparations va être envoyé à la mairie.

Poubelles : Marie-José PERRIN signale l'état exécrable des poubelles (village). Les gens ont entreposé des cartons de vaisselle. Le Maire lui répond que l'employé communal consacre beaucoup de son temps de travail à cause de l'incivilité de certaines personnes.

**Questions du public :**

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 19 h 15.



**Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL**

**La Secrétaire de Séance  
Brigitte RENARD**